

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SUR ROUTE

À « BESSE » le 25/04/2025 Vélo-Club Monpazier

Catégories SENIORS Élites et Open 1.2.3 et U19

ORGANISATION :

Les championnats Départementaux sont organisés par le Comité Départemental de Cyclisme de la Dordogne seul initiateur et référent en la matière.

Il est organisé sur une épreuve inscrite, du calendrier régional, et après appel à candidatures.

En 2025, le circuit validé par le CD 24 est celui de « BESSE », où sera organisé le 3^{ème} Grand Prix du Pays de Besse par le Vélo-Club Monpaziérois.

- Élites et Open 1 (Un seul titre).
- Compte tenu de l'absence de candidature les titres pour les Open 2 Open 3 et U19 seront également remis, à condition que 3 clubs soient représentés pour chacune ces catégories.

GRILLE DES PRIX

640 € /20 prix, primes pour Open 2,3 et U 19

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES TITRES

Les titres ne seront décernés que dans les conditions particulières suivantes

- Au moins 3 clubs de Dordogne représentés au départ pour chaque catégorie.

PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est obligatoire pour tous les coureurs des catégories Élites et Open 1 qui sont licenciés dans le département de la Dordogne (N° de licence 50 24). Les coureurs ne participant pas au Championnat ne pourront pas prendre le départ la veille, le jour et le lendemain de cette épreuve.

Maillots : Le port des maillots du club d'appartenance devra être respecté suivant la réglementation.

ENGAGEMENTS

Les coureurs doivent s'engager par internet (clos le 23/04/2025.)

DOSSARDS

Le Comité Départemental (ou le club organisateur si le championnat se déroule sur une course support) fournira 2 dossards si au moins une partie du circuit a lieu en ligne.

Le Champion départemental sortant se verra attribuer le dossard numéro 1 si celui-ci est au départ, suivi des coureurs de son club.

CIRCUIT

Le circuit proposé devra correspondre aux critères définis par la réglementation en vigueur et être validé par les commissions départementales correspondantes

Le kilométrage proposé devra correspondre à la réglementation fédérale suivant la catégorie des participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence Mairie de Besse.

Radios. AB

Dépannage : Changement de roues autorisé suivant la communication des Arbitres
Service d'assistance neutre : à la diligence du club support et voiture du CD24.

Zone de ravitaillement : le ravitaillement est autorisé sur tout le parcours et suivant la communication des Arbitres.

Contrôle médical : Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve

Le contrôle médical : Mairie de Besse.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Lieu de départ : à proximité de la salle de permanence

- **13h45** : remise des dossards
- **14h45** : Départ de la course

Nombre de tours : 12 tours de 8km130 à effectuer soit 97,560 km

Distance : 100 Km Arrivée devant la Mairie

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE DES CHAMPIONNATS

Les coureurs suivants devront se présenter au protocole :

Les 3 premiers coureurs Elite Open 1, Open 2 et U 19

| Catégories | Maillot | Médailles | Gerbes | Coupes |
|----------------|---------|-----------|--------|--------|
| Elite / Open 1 | X | X | | |
| Open 2 et 3 | X | X | | |